

INTITULE DE LA FORMATION

BP JEPS Activités Physiques pour Tous en section pleine

<p>Métiers Visés, débouchés :</p>	<p>Les interventions du titulaire du BP JEPS mention « Activités Physiques pour Tous » ne visent pas le perfectionnement, la compétition dans une activité. Il possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité.</p> <p>Il.elle exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités pour tous • d'associations, notamment sportives • d'établissement d'activités physiques et sportives divers intégrant des activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque • d'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense, ...)
<p>Objectifs de la formation :</p>	<p>Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education et du Sport Activités Physiques pour Tous (BP JEPS APT) se compose de 4 Unités Capitalisables (UC) :</p> <p>UC1 = Encadrer tout public en tout lieu et toute structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communication dans les situations de la vie professionnelle • La connaissance des publics • La connaissance et la prise en compte de contexte de travail de l'animateur <p>UC2 = Mettre en œuvre un projet s'inscrivant dans la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conception du projet • La mise en œuvre et pilotage du projet • L'évaluation du projet <p>UC3 = Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention APT cadre général d'Accueil Collectifs de Mineurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conception d'une séance, d'un cycle d'animation ou d'apprentissage • La conduite d'une séance, d'un cycle d'animation ou d'apprentissage • L'évaluation d'une séance, d'un cycle d'animation ou d'apprentissage <p>UC4 = Mobiliser les techniques de la mention APT pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conduite d'une séance ou d'un cycle en utilisant les techniques de la mention • La maîtrise et le respect des règlements de la mention

	<ul style="list-style-type: none"> • Le respect des conditions de pratique en sécurité <p>COMPETENCES ET APTITUDES VISEES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir et conduire un projet d'animation, d'initiation ou d'apprentissage en encadrant des activités et / ou des projets collectifs ▪ S'adapter aux personnes dont on est responsable, en assurer leur protection en relation avec d'autres intervenants (co-éducateurs, parents, institutions, partenaires, ...) ▪ Communiquer sur son activité et sur le fonctionnement de la structure ▪ Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de la structure dans le cadre du projet global et des objectifs de la structure, compte-tenu des publics visés
<p>Condition d'Admission, modalités et délais d'accès, prérequis :</p>	<p>Être âgé.e de 18 ans minimum Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : PSC1 ou PSE 1 en cours de validité ou PSE 2 en cours de validité ou AFGSU 1 ou 2 en cours de validité ou SST en cours de validité Présenter l'attestation de recensement ou le Certificat de participation à la JAPD Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation Être capable de réaliser les 2 Tests d'Exigences Préalables (TEP) BP JEPS APT suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Test navette « Luc Léger » ▪ Test d'habileté motrice <p>Réussir les tests écrits de sélection et l'entretien de motivation avec un jury</p>
<p>Organisation de la formation (dont durée)</p>	<p>Sur 12 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 630 heures de formation en centre de formation • 660 heures en structures
<p>Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d'évaluation) :</p>	<p>Méthodes mobilisées : Formation en présentiel Utilisation de solutions numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ipad • Solutions et Applications Apple Education • Office 365 <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations formatives périodiques
<p>Statut de la formation (apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire de la formation professionnelle)</p>	<p>Apprentissage Contrat de professionnalisation Stagiaire de la formation professionnelle</p>

Nos spécificités :	<ul style="list-style-type: none"> • Plateau technique performant • Tablette numérique et espaces collaboratifs à disposition • Formation en présentiel de préférence mais en distanciel possible si nécessaire en raison des conditions sanitaires • Foyer Jeunes travailleurs à proximité
Examen :	<p>Validation UC1 et UC2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation du projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités pour tous ▪ Entretien de 40 minutes au maximum dont une présentation orale d'une durée de 20 minutes au maximum <p>Validation UC3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production d'un document ▪ Mise en situation professionnelle : le candidat conduit la séance d'apprentissage issue de ce cycle dans la structure d'alternance pédagogique ou en centre de formation. La séance a une durée d'au minimum 45 minutes et au maximum 120 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants ▪ Entretien d'une durée de 30 minutes au maximum <p>Validation UC4</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en situation professionnelle : Le candidat conduit une action d'animation dans la famille d'activités restant à évaluer au sein de la structure d'alternance pédagogique pendant au moins 45 minutes et au maximum 120 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants ▪ Entretien d'une durée de 15 minutes au maximum <p>A l'issue du parcours, une attestation de fin de formation qui précise l'ensemble des compétences et connaissances acquises durant la formation est réalisée.</p>
<u>Tarifs</u>	Coût de la formation entièrement prise en charge par l'UNETP ou OPCO
<u>Accessibilité aux personnes handicapées</u>	Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap (en cas de handicap moteur, avis de la MDPH et médecin du travail). Un référent handicap se tient à la disposition des apprentis pour leur accueil et si besoin la mise en place d'un projet d'accompagnement personnalisé, parcours de formation modulable et personnalisable. Etablissement aux normes ERP
<u>Possibilité de valider un ou des blocs de compétences</u>	La formation peut assurer une validation des compétences et des connaissances nécessaires à l'exercice du métier concerné.
Contacts (nom / Email / téléphone / Site internet) :	Marie-Claudine POUSSARD mc.poussard@lycee-saintmichel33.com 06 65 16 98 43 http://www.lycee-saintmichel33.com/fr/